

Génération·s Horizontal

Une proposition pour un parlement décentralisé
des comités et des militants

Version 3 (12 juin 2018)

Auteurs

Alexis Gonin, Guillaume Lang, Karen Rousseau, Kevin Sicart

avec la contribution collective de

l'atelier « la Fabrique des Idées » (Fabrique Citoyenne, 10 juin 2018)

et le soutien et les contributions de

Comité local Nanterre, et nous l'espérons des autres comités locaux ayant soutenu/commenté la version 2 et dont nous attendons le verdict...

Pour obtenir ce document en ligne ainsi que découvrir
tous les travaux de la Fabrique Citoyenne :

<http://fabriquecitoyenne.fr/>

Pour nous contacter et éventuellement nous signifier le soutien de votre comité local :

generations.horizontal@gmail.com

contact@fabriquecitoyenne.fr

Notre objectif est de contribuer aux statuts de Génération-s via un dispositif qui permette de **construire** des propositions politiques pertinentes **de manière horizontale et efficace**. Ce dispositif peut servir à la mise en œuvre effective du schéma d'instances proposé par le Conseil des membres. Elle n'est pas une solution « clé en main » d'organisation, mais une proposition pour la **fabrique des idées** du mouvement.

Nous proposons une organisation dans laquelle **les comités locaux et les militants de Génération-s ont un rôle central pour faire émerger et valider les choix politiques** du mouvement. L'idée est que tous les militants puissent proposer des contenus politiques, des positionnements, des éléments de programme, et que tous puissent être entendus. Les comités locaux et les militants contribuent à améliorer et à filtrer les propositions. Les plus abouties sont ensuite mises au vote.

Les mécanismes mis en œuvre sont simples et ouverts afin que chacun puisse s'appropriier le fonctionnement du mouvement et que la porte soit laissée ouverte à des évolutions ultérieures.

Cette version a été affinée par rapport à la précédente (V2), grâce aux commentaires et questions détaillés qui nous ont été envoyés. Ayant rencontré un écho favorable, le cœur de la proposition est resté le même dans les principes. En revanche, des compléments importants ont été apportés sur les questions ouvertes (condition de réalisation, intégration dans un schéma complet...), tandis qu'une « foire aux questions » précisant de nombreux points a été ajoutée.

Le document est donc désormais structuré en trois parties :

**le cœur
de la proposition**

**les questions
ouvertes**

**la foire
aux questions**

Le cœur de la proposition

Les défis à relever et les principes retenus

Génération·s est un laboratoire du projet démocratique pour le pays : moins de délégation de la décision et davantage de participation citoyenne, en évitant le populisme. Chacun doit pouvoir participer aux propositions et aux décisions de façon à valoriser tous les savoirs et tous les engagements. Le grand nombre de militants et de comités locaux ne doit pas être un obstacle à une prise de décision collective mais au contraire une force pour le mouvement. **Les défis sont multiples.**

Articulation des échelles

Comment concilier la nécessité d'une représentation nationale avec une organisation horizontale ?

- Décentraliser les débats en donnant un rôle central aux comités locaux dans la constitution de l'offre politique.
- Fournir à la coordination nationale un cadre dans lequel elle procède aux adaptations nécessaires compte tenu du contexte politique (ex. : alliances ponctuelles ou programmatiques).

Efficacité politique

Comment permettre à tous les militants de participer tout en restant une organisation efficace et réactive ?

- Favoriser l'initiative et la critique par les militants.
- Améliorer et filtrer les propositions via les comités locaux.
- Mettre au vote des propositions de qualité.

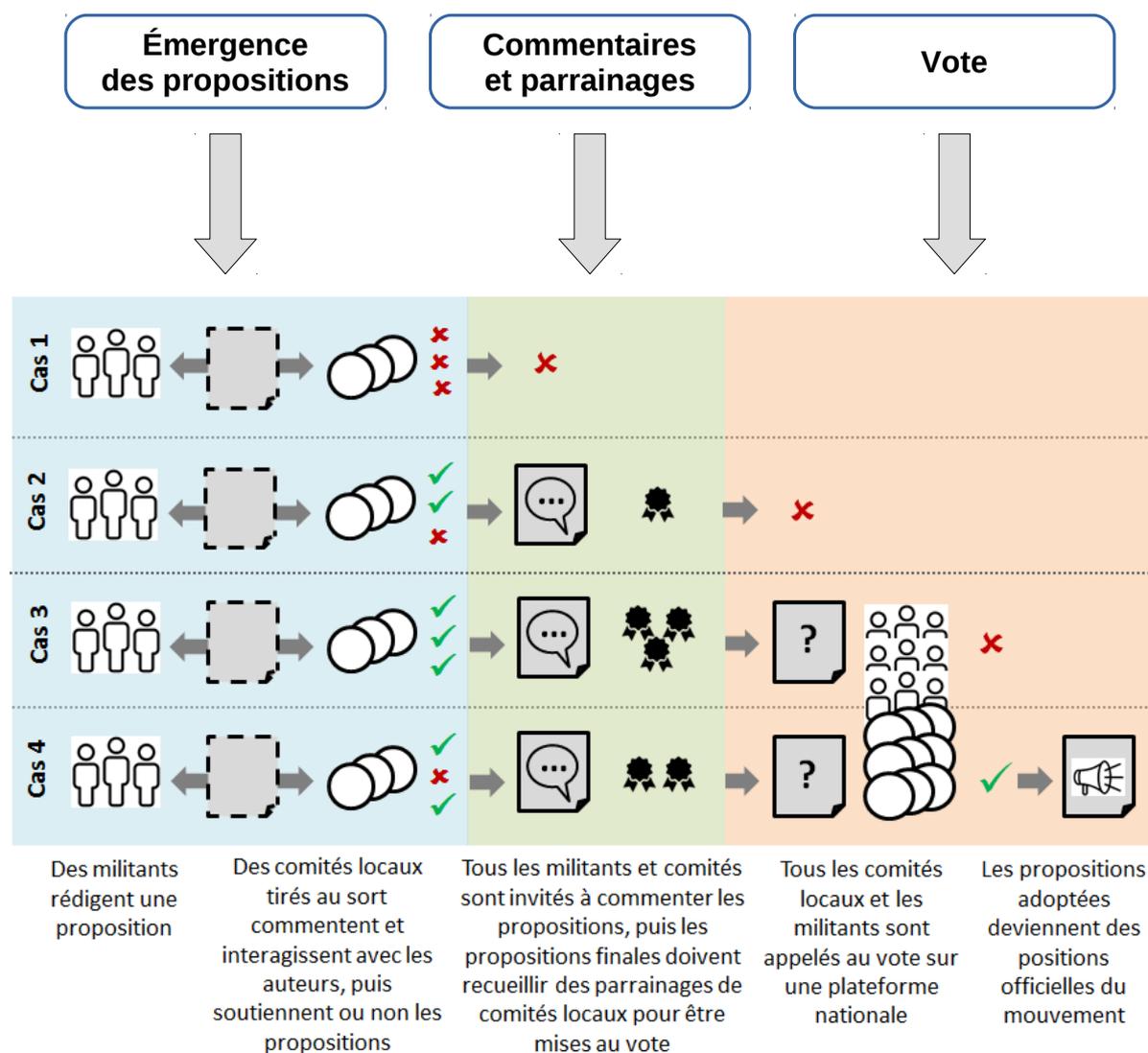
Implication des militants

Comment permettre à chacun de réellement prendre part au débat et à la décision ?

- Inciter les militants à fournir des propositions de qualité. Donner à tous la possibilité de critiquer publiquement toute proposition.
- Maintenir les outils et le processus simples.

Un mécanisme de démocratie vraiment participative

Ce que nous proposons c'est un fonctionnement dans lequel les comités locaux et les militants agissent comme un parlement décentralisé, selon un système en trois phases (détaillées dans les pages qui suivent) :



Phase 1 : Émergence des propositions

Un militant ou un groupe de militants (qu'ils soient membres d'un comité local et/ou d'un comité thématique) rédige **une proposition politique sur un sujet précis, en respectant un format** (longueur maximum, sections obligatoires, etc.). Pour favoriser la qualité sur la quantité, et pour éviter les signatures de complaisance, une même personne ne peut être co-auteur à outrance (ex. : plafond d'une proposition par mois).

La proposition est envoyée sur la plateforme nationale, où elle est pour l'instant invisible.

Un petit nombre de comité locaux (ex. : 10) sont tirés au sort parmi ceux qui se sont portés volontaires pour commenter des propositions. C'est une **étape de revue par les pairs**, qui commentent autant le fond que la forme : document synthétique, clair, cohérent avec les positions du mouvement, etc. Le ou les comités thématiques adéquats sont également saisis, en vue d'évaluer la cohérence avec les positions du mouvement et de donner un avis consultatif.

Les auteurs de la proposition décident alors des modifications qu'ils souhaitent intégrer ; ils sont responsables en dernier ressort de leur document.

Les comités locaux « pairs » et les comités thématiques saisis décident finalement **d'accorder ou non leur soutien au texte**. Il ne s'agit pas d'un vote d'adhésion mais d'une reconnaissance de la qualité et de l'intérêt pour le débat interne.

La proposition, accompagnée des avis des comités locaux « pairs » et des comités thématiques, devient **visible sur la plateforme nationale**. La mise en avant est d'autant plus importante que le nombre de soutiens des pairs est élevé.

Les propositions dépassant un seuil (par exemple 4 soutiens sur les 10 possibles) **passent en Phase 2**. Les propositions sous le seuil sont rejetées mais visibles à titre d'information et de transparence.

Objectifs de cette phase

- Améliorer et faire émerger les propositions qui ont une chance d'être adoptées, y compris celles qui semblaient marginales au départ.
- Encourager la cohérence programmatique.
- Assurer la neutralité de l'évaluation grâce au tirage au sort des pairs, qui évite la cooptation via les réseaux interpersonnels ou géographiques.

Phase 2 : Ouverture aux commentaires et aux parrainages

La proposition est ouverte aux commentaires de l'ensemble des militants et comités locaux, pendant un délai fixé. Les commentaires sont synthétiques et suivent un format défini (ex. : 200 mots). L'idée est de ne pas avoir une multitude de micro-corrrections ou de micro-votes (« likes »). Le but est d'aider les auteurs à améliorer leur texte. Si le texte final est mauvais, il n'ira de toute façon pas plus loin.

Les auteurs peuvent inclure les amendements proposés. Le texte de la proposition est alors considéré comme final.

Les comités locaux peuvent alors parrainer le texte (vote interne dont ils déterminent les modalités). Les propositions dépassant un certain seuil ajustable (ex. : 5% des comités locaux) passent en phase finale pour une mise au vote général.

Objectifs de cette phase

- Permettre à tous de contribuer à améliorer les meilleures propositions, tout en évitant une avalanche de longs commentaires.
- Permettre aux auteurs de maintenir la cohérence de leur proposition.
- Grâce au système de parrainage, faire émerger les meilleures propositions et faire passer au vote un nombre raisonnable d'entre elles, tout en évitant les redondances.

Phase finale : le vote

Un double vote a lieu. Une proposition est adoptée si elle recueille **la majorité** des suffrages exprimés **chez les comités locaux** d'une part (avec une pondération - à préciser - en fonction de la taille des comités), **chez les militants** d'autre part.

- Un quorum de votants devra être défini.
- Les comités locaux ayant parrainé en phase 2 n'ont pas besoin de revoter, leur approbation étant déjà acquise.
- Un militant, dès lors qu'il est membre d'un comité local, votera deux fois : au sein de son comité et à titre individuel.
- Les comités locaux sont libres d'organiser le vote comme ils le souhaitent mais devront préciser le mode de décision et le nombre de militants impliqués dans la décision en même temps que le résultat.

Cette étape correspond au vote de l'ensemble du parlement décentralisé, réuni par le biais de la plateforme en séance plénière.

Le devenir d'une proposition

Une fois la proposition adoptée par le vote national sur la plateforme, celle-ci est considérée comme une position officielle du mouvement. Elle constitue une référence qui encadre l'action de la coordination nationale et celle des comités locaux dans leurs actions communales, départementales ou régionales.

Les règles du jeu

Le processus se déroule avec un souci de **bienveillance dans les échanges**, notamment lors de la phase de commentaires sur les propositions.

Un **guide de la proposition** serait souhaitable pour :

- Préciser le format et le contenu des propositions : longueur maximum (ex : 8000 signes), sujet unique et précis, sections obligatoires (contexte, impact, citation des autres propositions dont on s'inspire...)
- Définir les règles de la revue par les pairs (délais, critères de jugement, format et longueur des commentaires...)
- ...

Le mécanisme devrait être expérimenté pendant une durée déterminée, une année par exemple, et **être ajusté** au cours du temps. Les seuils de soutien, de parrainage, le quorum pour le vote général, le nombre maximum de propositions pouvant être proposées par personne, la pondération des votes des comités locaux selon leur taille, etc. sont autant de variables à ajuster. Une instance (« **l'observatoire des pratiques** ») aurait pour objectif de suivre et d'observer le fonctionnement du mécanisme pour proposer des ajustements. Les propositions de modifications utiliseraient le mécanisme lui-même pour être votées.

Les forces de notre proposition

- Les militants et les comités locaux proposent et décident. Mis en réseau, ils agissent comme un parlement décentralisé. Génération-s mobilise ainsi l'ensemble de ses forces militantes pour aboutir à des propositions innovantes et légitimes. L'engagement des membres est consolidé.
- Les pouvoirs sont séparés : proposition/décision par les militants et les comités locaux, mise en œuvre par une coordination nationale, analyse et proposition d'ajustement par « l'observatoire des pratiques ».
- L'organisation est efficace : l'horizontalité de la décision ne se fait pas au détriment de la pertinence, de la cohérence ou de l'efficacité du mouvement.
- Le processus de proposition et de décision est simple et accessible à tous.
- Les interactions réelles entre militants et comités locaux sont au cœur du mécanisme (notamment lors de l'écriture et de la revue par les pairs). Elles sont ensuite amplifiées par l'outil numérique.
- Le processus est ajustable au cours du temps et au fil des expériences, pour concilier qualité, ouverture et fluidité.

Annexe - Les propositions sur la plateforme nationale

Les propositions les mieux soutenues sont valorisées, par ex. selon ce modèle simplifié :

Propositions en cours

Recherche pour le mot-clé « Santé »
→ 6 résultats

Titre de la proposition	Soutiens (%)
Plan d'action contre les perturbateurs endocriniens	90
Un titre...	70
Un titre...	60
Un titre...	40
Un titre...	20
Un titre...	10

Plan d'action contre les perturbateurs endocriniens

90

Cette proposition a largement convaincu lors de son évaluation initiale. Elle a donc de bonnes chances d'aboutir.

Avant de la commenter/parrainer, nous vous invitons à consulter les avis rendus lors de l'évaluation initiale.

Résumé : ...

Télécharger

Commenter

Parrainer

Un titre...

10

Cette proposition n'a pas convaincu lors de son évaluation initiale. Les commentaires/parrainages sont donc fermés.

Avant d'en réutiliser des éléments, nous vous invitons à consulter les avis rendus lors de l'évaluation initiale.

Résumé : ...

Télécharger

Commenter

Parrainer

Un titre...

60

Cette proposition a relativement convaincu lors de son évaluation initiale. Elle pourrait aboutir.

Avant de la commenter/parrainer, nous vous invitons à consulter les avis rendus lors de l'évaluation initiale.

Résumé : ...

Télécharger

Commenter

Parrainer

Annexe - Résumé des efforts à fournir

L'effort à fournir par chaque acteur est minimisé :

	Phase 1	Phase 2	Phase finale
Auteurs	intégration de commentaires	intégration de commentaires	
comités locaux « pairs »	commentaires, avis final	commentaires si voulu	
		un seul vote	
comité(s) thématique(s)	commentaires, avis final		
tous les comités locaux		commentaires si voulu	
		un seul vote	
tous les militants		commentaires si voulu	vote

Les questions ouvertes

La structuration globale de Génération·s conditionne le fonctionnement du parlement décentralisé tel que proposé par Génération·s Horizontal. Le mécanisme de parlement décentralisé nécessite en effet que plusieurs conditions soient, *a minima*, remplies dans l'organisation générale du mouvement. S'il n'est pas dans notre objectif de définir les autres instances du mouvement (les coordinations nationale et territoriale, le conseil des membres...), nous proposons dans ce qui suit différentes pistes d'exploration.

Les définitions d'un militant et d'un comité local

Il faut *a minima* que les militants et les comités locaux soient enregistrés sur le site national. De plus, il est nécessaire que les définitions de ce qu'est un « militant » et un « comité local » empêchent le détournement du processus Génération·s Horizontal :

- un individu ne doit pas pouvoir ouvrir un ou plusieurs comités factices pour faire voter sa proposition ;
- un individu ne doit pas pouvoir devenir un militant de dernière minute pour aider au passage d'une proposition, par exemple suite à une activité de rabattage de militants dans leur entourage.

D'autres critères sont donc nécessaires. Pour les militants, il nous semble notamment qu'une cotisation échelonnée (minimum : cotisation symbolique de 1€) instaure un sentiment d'appartenance et évite les adhésions parasites et le vote de n'importe qui sur la plateforme. Pour les comités locaux, une fréquence minimum de réunions publiques paraît souhaitable.

La coordination politique

Elle doit conserver une grande liberté d'action et de décision. Elle a une capacité d'initiative sur l'émergence des propositions politiques : elle peut lancer des appels à fournir des propositions. Toutefois, elle agit dans le cadre des propositions qui ont émergé du travail des militants et qui ont été approuvées par les militants et les comités.

Avant le vote d'une proposition, le Pôle Idées et les membres de la coordination nationale pourront donner leur avis sur la proposition. Par ailleurs, sans obliger la coordination nationale à lire toutes les propositions, il est bon qu'elle puisse attirer l'attention des auteurs d'une proposition sur des points épineux ou sur une contradiction avec le projet de Génération·s.

Pondération des voix lors du vote

Les militants et les comités locaux votent lors de la phase finale. Pour le vote des comités locaux, il est nécessaire de concilier représentativité numérique (un comité de 10 membres ne devrait pas peser autant qu'un comité de 100 membres) et représentativité territoriale (le vote des petits comités ne doit pas être écrasé). Une formule de pondération est donc nécessaire. Elle nécessite que la définition des comités soit actée (comment connaître avec certitude le nombre de membres d'un comité ?).

Application et sécurité informatique

Notre proposition comporte des aspects techniques lourds qui doivent être traités par des personnes compétentes. Par ailleurs, un pool de spécialistes (sécurité informatique, analyse de données, juristes) doit pouvoir épauler « l'observatoire des pratiques » (cf. p. 7), aussi bien pour faire évoluer la plateforme que pour garantir la sécurité des votes. Il est à noter que dans le cas des comités locaux le vote est facile à sécuriser car pas anonyme.

Rôle des comités thématiques

Pour le moment nous ne connaissons pas la définition ni le rôle exact des comités thématiques. Peut-il y avoir plusieurs comités thématiques sur le même thème ? S'il y a des comités thématiques locaux, quelle différence avec un comité local qui se saisit d'un sujet ? Quel rôle pour les comités thématiques « nationaux » et quel lien avec la coordination politique et le Pôle Idées ?

La discussion sur les comités thématiques peut être faussée par le vocabulaire : les comités locaux sont à l'échelle d'un territoire tandis que les comités thématiques sont nationaux – c'est ce que nous comprenons. Les mettre sur le même plan n'aide pas à la discussion.

Ainsi, à ce stade, dans notre mécanisme :

1. Les militants des comités thématiques tout comme les militants de comités locaux peuvent être porteurs d'une proposition.
2. Par contre, il nous semble qu'un comité thématique ou un comité local, en tant que comité, ne peut pas être porteur d'une proposition car cela est contradictoire avec sa définition comme un espace d'échange et de débat. Les militants porteurs d'opinions minoritaires au sein de leur comité doivent pouvoir formuler des propositions, et pour cela le faire en dehors de leur comité. Cela n'empêche pas les comités locaux d'être des lieux de formation et de maturation des propositions ; on imagine que beaucoup d'équipes de rédacteurs de propositions se seront constituées lors de rencontres de comité locaux.

3. Les comités thématiques donnent un avis sur les propositions déposées sur la plateforme et concernant leur thématique ; ils mettent en relation des propositions traitant d'un même sujet pour favoriser les synergies.
4. S'ils sont mandatés par la coordination nationale, ils peuvent lancer un appel à proposition thématique (rédaction de l'appel à proposition, mise en relation des propositions qui se ressemblent, etc.).

« L'observatoire des pratiques » (cf p. 7)

Les membres de l'instance de suivi et d'observation ne cumuleraient ni avec un mandat interne au mouvement ou externe, ni dans le temps. Le mandat serait de durée intermédiaire (ex. : 2 ans) pour permettre le gain d'expérience tout en évitant l'enkystement. Les membres seraient renouvelés par moitié pour garantir la continuité du suivi.

À pur titre d'exemple : élection pour moitié par territoires (sur la base des régions administratives ou de circonscriptions *ad hoc* qui correspondent à la géographie de Générations) et pour moitié au sort parmi une base de militants volontaires réunissant suffisamment de parrainages.

La foire aux questions

Pourquoi ne parlons-nous pas de démocratie participative ?

Hormis une brève allusion dans l'un des titres du cœur de la proposition, nous évitons effectivement ce terme. En effet, c'est un mot valise qui est utilisé pour décrire différents processus de prise de décision, qui ne sont pas tous horizontaux. Dans les processus participatifs, les organisateurs « invitent » les citoyens à donner leur avis, dans le meilleur des cas à prendre part aux décisions. Mais ces processus se déroulent la plupart du temps dans un cadre restreint, définis par les organisateurs : la palette des choix possibles est limitée. Génération·s Horizontal offre un cadre très souple qui permet une véritable co-construction du mouvement par les militants sans hiérarchie.

Pourquoi y a-t-il autant d'étapes dans le mécanisme ?

L'enjeu est de construire de manière horizontale et efficace un programme de qualité pour un mouvement de premier plan, aux ambitions à la fois locales, nationales et européennes. De ce point de vue, la complexité d'un processus qui comporte seulement trois étapes majeures est à relativiser. Les rédacteurs de propositions auront certes un travail conséquent d'écriture et de réécriture pour espérer voir leur proposition figurer au programme de Génération·s. Le jeu en vaut certainement la chandelle pour beaucoup de militants.

La tentation est grande de recourir à une plateforme totalement ouverte où tout le monde peut proposer et commenter sans limites, sur le modèle des plateformes participatives des États-Général de l'alimentation (2017) ou de la bioéthique (2018). Ces dernières ont pourtant montré leurs limites : abondance de propositions non-hiérarchisées, qui se répètent entre elles, débats en ligne peu constructifs, synthèse construite dans une relative opacité. Ces plateformes reviennent en fait à avoir une organisation verticale. En effet, la multitude de propositions et le foisonnement d'amendements joue contre l'efficacité, si bien qu'au final ce sont les organisateurs qui décident vraiment des propositions à retenir. À cet égard, l'Agora (l'espace de participation pour les membres de Génération·s proposé par le Conseil des membres) nous semble prédestinée à tomber dans ces travers. Génération·s Horizontal propose des outils pour les éviter.

Dans le mécanisme que nous proposons, chaque étape permet d'assurer à la fois l'horizontalité (rédaction des propositions par les militants, commentaires et vote des militants et comités locaux) et l'efficacité (revue par les pairs, soutiens, parrainages) du processus.

Quel est la durée du processus, de la soumission d'une proposition à son éventuelle adoption ?

Nous estimons que le processus prend environ 2 à 3 mois compte tenu du temps nécessaire pour la revue par les pairs et les votes internes aux comités locaux. Bien entendu, de nombreuses propositions peuvent être dans les « tuyaux » simultanément.

Comment concilier ce processus relativement long avec la nécessité de devoir parfois réagir rapidement ?

Le mécanisme que nous proposons vise avant tout à la constitution d'un contenu politique de qualité : il s'inscrit donc dans le temps long. Le temps court concerne plutôt des points d'actualités spécifiques, pour lesquels la coordination nationale et les initiatives collectives consensuelles (ex. : tracts) sont a priori plus pertinentes, dans le cadre des valeurs, des orientations et du programme établis.

On pourrait d'ailleurs envisager une version allégée de notre mécanisme pour les actions non-programmatiques type production de supports. En particulier, la phase 1 (revue par les pairs) n'est alors probablement pas cruciale.

Toutes les propositions sont-elles visibles par tous ? La plateforme assure-t-elle la transparence ?

Toutes les propositions soumises sont rendues visibles après la phase 1 (revue par les pairs), et ce, qu'elles soient soutenues ou non. Elles restent visibles indéfiniment, qu'elles aient ou non réussi à être mises au vote et à être adoptées. Cela correspond à la fois à un principe démocratique de transparence, et à un souci d'efficacité (les rédacteurs peuvent se référer aux propositions déjà formulées, y compris les leurs, avant d'en lancer une nouvelle). Nous pensons par contre préférable de les laisser invisibles pendant la phase 1 d'émergence pour qu'il n'y ait pas de pressions sur les comités locaux qui effectuent la revue par les pairs.

Est-ce qu'une proposition risque d'être dénaturée, contre l'avis des auteurs ?

Ce n'est en aucun cas possible, puisque les auteurs gardent le contrôle sur les modifications pendant la totalité du processus.

Pourquoi imposer une limite de propositions simultanées par un même militant ?

Rédiger une proposition et en assurer le suivi jusqu'à un éventuel vote est un travail considérable. Il est donc peu réaliste qu'un même militant puisse véritablement contribuer à

un grand nombre de propositions de qualité. En revanche, il existe un risque de signatures de complaisance, où des figures connues seraient signataires d'un texte dans le seul but de l'aider à être voté.

Par ailleurs, il est souhaitable de favoriser la variété des contributeurs.

Enfin, cela permet d'éviter une possible avalanche de propositions non-mûries lors de la phase 1, qui risquerait de paralyser le processus.

Pourquoi est-ce les militants qui sont à l'initiative des propositions et non les comités ?

Si les propositions étaient soumises par les comités, elles écarteraient les opinions minoritaires dans les comités concernés. Ces opinions minoritaires peuvent toutefois être majoritaires au sein du mouvement. Le fait que les militants soient auteurs des propositions permet l'expression de ces opinions minoritaires. Par ailleurs, la réalité de l'écriture d'un texte est qu'elle est faite, pour l'essentiel, par un petit nombre de personnes, sans quoi le texte perd rapidement sa cohérence : autant donc refléter cela et reconnaître nommément celles et ceux qui se sont investis dans l'écriture.

Pourquoi un vote des militants et pas seulement un vote des comités locaux ?

Des militants peuvent défendre des positions minoritaires dans leurs comités locaux respectifs mais constituer un groupe suffisamment grand pour peser dans le vote au national. Permettre aux militants et aux comités locaux de voter c'est respecter les positions minoritaires.

Pourquoi le processus de nomination des instances n'est-il pas défini ?

Notre proposition se focalise uniquement sur l'émergence, la révision et le vote d'éléments de programme politique, c'est-à-dire la fonction « fabrique des idées » que l'on reproche aux partis traditionnels de laisser entre les mains de quelques-uns et qui a conduit à leur discrédit. Le rôle, la nomination des membres des instances, notamment nationale reste à discuter et définir (notamment dans le cadre de la proposition de statuts du conseil des membres).

L'obligation de s'inscrire sur la plateforme n'est-elle pas trop lourde ?

Elle est nécessaire pour le vote. Plus généralement, tout le mécanisme est pensé autour d'une plateforme en ligne, seule à même de permettre un mécanisme à la fois horizontal et efficace à l'échelle d'un pays. Son usage peut (et doit) être très simple.

Que se passe-t-il si la coordination nationale estime qu'une proposition acceptée se révèle problématique (ex. : contradiction avec le programme du mouvement) ?

La coordination nationale garde toute liberté de communiquer sur le sujet et si nécessaire de lancer ultérieurement un appel à propositions en vue d'une correction de la situation.

Que se passe-t-il si la coordination nationale veut faire des compromis programmatiques dans le cadre d'alliances et donc ne pas respecter des propositions votées et acceptées ?

La coordination nationale reste libre de le faire. Elle peut par ailleurs choisir d'organiser un référendum interne (comme elle l'a déjà fait) pour avaliser une proposition d'alliance ou de programme commun. En cas d'abus et de non-respect à répétition des propositions votées, il nous semble que la coordination nationale doive pouvoir être révoquée.